

À L'attention du Commissaire Enquêteur

Monsieur,

Je me permets de vous signifier mon opposition au projet des Champeaux.

Ce projet cherche à s'imposer en dépit de l'opposition résolue des riverains, depuis plusieurs années. Une consultation pour avis des habitants a débouché sur une opposition à 77%.

Pourtant, il existe déjà des éoliennes sur la commune et les environs, et c'est sans doute la raison du refus de ce projet qui va densifier de manière insupportable la présence de ces machines, d'autant que les existantes, anciennes, font 120m de haut, alors que celles prévues ont 184m de hauteur (+50%) : non seulement elles sont très hautes, mais situées sur un point haut du secteur, et seront visibles jusqu'à Provins (qui a clairement notifié son opposition au projet).

Les études d'impact qui avaient été faites pour des machines de 150m ont été « amendées » pour les machines de 184m : difficile de croire qu'une augmentation de 20% de la hauteur soit « négligeable » pour la visibilité ! Quant aux espaces de respiration des villages, on ne peut qu'être effaré du cynisme du promoteur :

« Les bourqs et hameaux de Nesle-la-Reposte, Fontaine-sous-Montaiguillon, Bouchy-le-Repos, Les Essarts-le-Vicomte, Bethon, Villenauxe-la-Grande, Courgivaux et Esternay possèdent un risque de saturation. Cependant, ce risque existait majoritairement déjà avant l'arrivée du projet. Les futures éoliennes des Champeaux n'augmenteront que peu l'indice d'occupation de l'horizon ».

Donc on sacrifie sciemment et cyniquement les conditions de vie des habitants aux profits du promoteur qui :

- N'hésite pas à gonfler le nombre de foyers potentiellement alimentés (promoteur 24 400, MRAE 10 000)
- Ne respecte pas les prérequis de garde au sol et d'éloignement des zones boisées, pour la protection de l'avifaune. Et le plus drôle, c'est qu'il est interdit de créer des zones attractives pour la biodiversité à proximité immédiate des éoliennes, que ces machines pourraient anéantir.
- Propose de planter des haies ou des arbres pour masquer les machines ! dans combien de temps pourraient-elles remplir efficacement cet office ? lorsque le repowering se profilera ?

Tout ce massacre des conditions de vie des habitants et de la faune, pour une énergie intermittente, non pilotable, qui exige le recours à des énergies carbonées pour pallier ses insuffisances, perturbe le réseau électrique par ses variations de puissance et fréquence, et oblige les centrales nucléaires, lorsque le vent souffle, à réduire leur production, ce qui est néfaste pour leur fonctionnement, et pour le prix de l'électricité produite.

Alors non, cela suffit. Pour ce projet, qui va encore davantage défigurer ces villages, pour la région qui a un taux d'occupation plus de 20 fois la moyenne nationale, pour le département qui est au 2^{ème} rang national pour le nombre d'éoliennes.

Recevez mes sincères salutations,

Association Protégeons Corrobert.